



Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

**Rapport de la réunion de la 56^e session ministérielle
2014**

Abidjan, Côte D'Ivoire

Les 11 et 12 juillet 2014

SOMMAIRE

- A. Cérémonie d'ouverture
- B. Constitution du Bureau et adoption du calendrier des travaux
- C. Présentation du rapport du Bureau
- D. Bilan des activités de la CONFEMEN :
 - Bilan général 2011-2014
 - Etat de mise en œuvre des évaluations groupées du plan d'action pluriannuel 2013-2016 du PASEC
- E. Perspectives de la CONFEMEN et du PASEC pour 2015-2016
- F. Présentation des réflexions autour du thème « Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 » et du document d'aide aux débats
- G. Huis clos des ministres et des chefs de délégation
 - Examen de la note d'orientations de la Conférence
 - Choix du thème pour la 57^e session ministérielle
 - Renouvellement du mandat du secrétaire général
 - Accueil des prochaines réunions (Bureau de l'intersession et 57^e session ministérielle)
 - Constitution du Bureau de l'intersession.
 - Adoption des relevés de décisions
- H. Questions diverses
- I. Lecture et adoption du rapport de la 56^e session ministérielle
- J. Interventions des partenaires
- K. Cérémonie de clôture

Introduction

La 56^e session ministérielle de la CONFEMEN a eu lieu les 11 et 12 juillet 2014, au Golf Hôtel, à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les États et gouvernements représentés par des ministres, vice-ministres ou Secrétaires d'État à la 56^e session ministérielle sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Canada/Nouveau-Brunswick, le Canada/Québec, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, la République démocratique populaire Lao, la Roumanie, le Sénégal, le Tchad, le Togo et le Vietnam, soit **17 ministres**. Le **Ghana** a participé en tant qu'invité d'honneur de la Côte d'Ivoire et à titre d'observateur.

Les représentants des pays, désignés comme chefs de délégation des États et gouvernements suivants : le Burundi, le Cameroun, le Canada, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, le Liban, le Luxembourg, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, l'Union des Comores, étaient également présents, soit **11** chefs de délégation.

Soit au total des délégations de **28** Etats ou Gouvernements membre qui ont pris part à cette 56^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN.

Les pays absents sont : la Bulgarie, le Cap-Vert, le Congo, Djibouti, l'Égypte, la Guinée, la Guinée Bissau, Haïti, la Macédoine, Madagascar, la République centrafricaine, le Rwanda, Sao Tomé et Principe, les Seychelles, la Suisse, la Tunisie et Vanuatu, soit **17** pays absents.

Des partenaires de la CONFEMEN étaient également représentés. Il s'agit de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), l'Assemblée Parlementaire Francophone (APF), le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), la Fédération internationale du Sport scolaire (ISF), l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES), la Banque islamique de développement (BID), l'UNESCO, le Rapporteur spécial du Droit à l'éducation des Nations Unies, la Fondation KARANTA, l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme (IAAF), l'Internationale de l'Éducation, Handicap international ainsi que des experts internationaux.

Enfin, les membres du Secrétariat technique permanent (STP), les commissaires aux comptes, les membres du Comité scientifique du PASEC étaient présents.

Soit au total plus de 110 participants qui ont pris part aux travaux.

A. Cérémonie d'ouverture

Le 10 juillet 2014 s'est tenue de 15h30mn à 18h30mn, la cérémonie d'ouverture de la 56^e session ministérielle au Palais des Congrès de l'Hôtel Ivoire qui a fait le plein avec une forte mobilisation et participation de la population. L'accueil des participants a été agrémenté de musique et de danses traditionnelles par des artistes nationaux et internationaux.

Six interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture.

Madame Affoue DELPHINE, 6^e adjoint au maire de Cocody, a souhaité, au nom du maire de la Commune de Cocody, Monsieur Mathias Aka N'GOAN, la traditionnelle Akwaba aux participants. Elle a souligné toute l'importance que revêt la tenue de la 56^e session ministérielle de la CONFEMEN sur le territoire ivoirien.

Madame Kandia Kamissoko CAMARA, ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de la Côte d'Ivoire, a remercié les ministres, les représentants des ministres et l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie pour leur disponibilité et leur déplacement malgré leurs agendas très chargés. Elle a rappelé la pertinence de la CONFEMEN qui a un rôle important dans les réflexions relatives à l'amélioration des systèmes éducatifs, particulièrement dans le contexte de l'après 2015, et a souhaité des échanges fructueux et constructifs.

Monsieur Jacques Boureima KI, secrétaire général de la CONFEMEN, a remercié les autorités de la Côte d'Ivoire pour son accueil chaleureux et les conditions de travail idoines. Il a souligné l'accroissement de la visibilité de l'institution ainsi que de son Programme d'analyse des systèmes éducatifs grâce aux efforts des États et gouvernements. Il a, par la suite, présenté les objectifs de la 56^e session ministérielle, dont le thème est capital pour permettre à tous les enfants d'accéder à une éducation de qualité. Il a terminé son allocution en remerciant tous les partenaires, fidèles à l'institution.

Monsieur Clément DUHAIME, administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a souligné la forte collaboration entre son organisation et la CONFEMEN. Il a rappelé les diverses interventions d'accompagnement des pays dans leur développement, dont celles réalisées à travers les systèmes éducatifs. Il a fait mention de l'importance du prochain Sommet de la Francophonie. Ce Sommet, qui se déroulera à Dakar en novembre 2014, sera l'occasion du dévoilement du plus récent rapport de l'Observatoire de la langue française sur la situation du français dans le monde. Il a enfin salué le travail remarquable du secrétaire général sortant, Monsieur Abdou DIOUF.

Monsieur Ahmat Khazali ACYL, président en exercice de la CONFEMEN, ministre de l'Éducation nationale du Tchad, a remercié la Côte d'Ivoire, pays hôte, pour son accueil chaleureux et la parfaite organisation de cette 56^e session ministérielle. Il a présenté un bref bilan des deux dernières années de la CONFEMEN sous la présidence du Tchad et commenté le thème de l'Éducation inclusive et de qualité pour tous, préoccupation majeure, en rappelant que des défis demeurent. Il a insisté sur le fait que la CONFEMEN constitue un regroupement international de décideurs en matière d'éducation et que les pays se doivent de démontrer leur engagement au regard de l'institution, notamment à partir de leurs contributions statutaires. En terminant son propos, il a rappelé les quatre axes prioritaires définis dans la « Déclaration de Liège » cadrant avec l'agenda post 2015.

Monsieur Hamed BAKAYOKO, ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, représentant le premier ministre de la Côte d'Ivoire, a salué au nom du Gouvernement et du peuple ivoiriens, la forte mobilisation et la présence massive des délégations des pays membres de la CONFEMEN en Côte d'Ivoire pour cette 56^{ème} session ministérielle. Il a exprimé la volonté du gouvernement ivoirien d'accroître les efforts pour améliorer son système éducatif et permettre à tous les enfants de recevoir une éducation de qualité afin de favoriser le développement de leur plein potentiel. Il a souligné le courage de Madame le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de s'être engagée personnellement dans une réforme si importante du système éducatif ivoirien.

Au nom du premier ministre, il a déclaré ouverte la 56^e session ministérielle de la CONFEMEN.

Après la passation du maillet et du fanion, la nouvelle présidente en exercice s'est dite honorée de la confiance accordée par ses homologues et s'engage à poursuivre les actions de son prédécesseur en vue de consolider les acquis pour la notoriété de la CONFEMEN. La passation des symboles de la Responsabilité entre les deux Présidents (sortant et entrant) a mis fin à cette belle cérémonie d'ouverture de la session ministérielle.

B. Constitution du Bureau et adoption du calendrier des travaux

Les travaux ont repris le lendemain 11 juillet 2014 à Golf hôtel en plénière. Conformément aux dispositions statutaires de la CONFEMEN (art. 20), le bureau de la réunion de la 56^e session ministérielle a été constitué ainsi :

- **Présidente** : Madame Kandia Kamissoko CAMARA, ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de la Côte d'Ivoire ;
- **Vice-président** : Monsieur Ahmat Khazali ACYL, ministre de l'Éducation nationale du Tchad ;
- **Rapporteur** : Monsieur Yves BOLDUC, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Le calendrier de travail et l'agenda commenté sont adoptés.

Avant de débiter les travaux, le représentant de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire a prononcé un message du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Benoît HAMON. Il a fait un plaidoyer en faveur de la pertinence de la CONFEMEN en tant qu'instance ministérielle où se retrouvent ministres et partenaires responsables de l'éducation pour discuter des questions éducatives. Il a rappelé le rôle incontournable de son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) dans les orientations sur les politiques éducatives et a insisté sur son caractère unique en tant que programme spécialisé dans l'espace francophone. Il a félicité le Secrétaire général et son équipe pour les efforts fournis et a confirmé la poursuite du soutien de la France à l'institution, notamment par la coopération française.

L'ensemble des ministres et des chefs de délégation ont exprimé leurs sincères remerciements à l'endroit de la présidente en exercice, la ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de la Côte d'Ivoire pour son accueil chaleureux.

C. Présentation du rapport du Bureau

Le rapporteur de la réunion du Bureau, Monsieur Yves BOLDUC, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, assisté du président de la séance, Monsieur Ahmat Khazali ACYL, ministre de l'Éducation nationale du Tchad, a présenté les points saillants du rapport de la réunion qui s'est déroulée le 10 juillet 2014.

Ledit rapport est adopté par la Conférence ministérielle et est annexé au rapport de la 56^e session ministérielle.

D. Bilan des activités de la CONFEMEN

• Bilan général 2011-2014

Le Secrétaire général a présenté le bilan des activités de la CONFEMEN depuis sa prise de fonction en janvier 2011. Il a mentionné, parmi les réalisations majeures, la tenue des réunions des instances, dont deux réunions du Bureau de l'intersession (Cameroun en 2011 et Liège en 2013) et deux sessions ministérielles (la 55^e session au Tchad et l'actuelle session en Côte d'Ivoire) ainsi que la tenue de réunions thématiques, dont les Assises sur l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels en 2012 et la réunion débat sur le thème de la 56^e session ministérielle en 2014. Il a souligné la réalisation de plusieurs activités liées à la réforme du PASEC.

Enfin, il a fait mention des avancées au regard de la mise en œuvre du plan de recouvrement des arriérés et souligné les efforts réalisés par plusieurs pays à cet effet. Il fait appel aux autres pays pour répondre à cet effort et les a invités à s'engager dans le versement de leurs contributions ainsi que les arriérés. Il a mentionné également la révision des statuts de la CONFEMEN, l'élaboration du statut particulier du personnel du STP ainsi que le renforcement du rayonnement de la CONFEMEN sur la scène internationale. Le bilan des 4 ans est affiché sur le site web de la CONFEMEN.

La Conférence ministérielle a félicité le Secrétaire général et son équipe pour le travail accompli et a adopté le bilan du secrétaire général pour la période 2011-2014.

- **État de mise en œuvre des évaluations groupées du plan d'action pluriannuel 2013-2016 du PASEC**

Le coordonnateur du PASEC, Monsieur Jacques MALPEL, a informé l'assemblée des activités réalisées, notamment, dans le cadre de la réforme du Programme, particulièrement en ce qui a trait aux évaluations groupées. Il a remercié les pays pour leur implication et engagement dans le déroulement des travaux. Parmi les réalisations soulignées, il a noté la tenue d'un atelier des décideurs sur le rôle et la place de l'évaluation dans le pilotage et les réformes des systèmes éducatifs et a présenté les principales recommandations. Il a également mentionné les activités relatives au développement de partenariats, au renforcement des structures nationales et à l'accroissement de la visibilité du PASEC.

Plusieurs ministres ont exprimé leur reconnaissance pour l'appui incontestable du PASEC dans le développement de leur système éducatif. Certains ont plaidé pour la relance d'une évaluation PASEC dans leur pays et d'autres ont souhaité la poursuite de l'appui. D'autres encore ont exprimé leur intérêt à faire partie de la prochaine évaluation groupée.

Un élargissement des évaluations vers le niveau du collège et le non-formel est également souhaité ainsi qu'un accompagnement dans la mise en place d'un dispositif national d'évaluation pérenne. Une demande de réduction des délais quant à l'analyse des résultats est exprimée ainsi que la définition de critères pour plus de transparence.

Le représentant de l'OIF a proposé que le projet de mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation, projet mené en collaboration avec la CONFEMEN, soit intégré au sein du PASEC. Il a réitéré son soutien à la CONFEMEN et aux pays qui s'engagent à traduire les résultats des évaluations en réforme du système éducatif.

Le secrétaire général a souligné les échanges avec le Partenariat mondial de l'éducation (PME) en vue d'inscrire une ligne budgétaire dans les plans d'actions stratégiques qui bénéficient d'un appui financier du PME pour les activités d'évaluation dans les pays. Il a invité également les pays à disposer d'équipes nationales pérennes et compétentes chargées de l'évaluation.

E. Perspectives de la CONFEMEN et du PASEC pour 2015-2016

Le Plan d'action 2015-2016 de la CONFEMEN, présenté par le Secrétaire général, s'inscrit dans la continuité du programme approuvé pour 2013-2014. Il est construit autour de quatre axes stratégiques :

- Axe 1 : appui aux politiques éducatives, concertation et promotion des intérêts communs ;
- Axe 2 : appui au pilotage de la qualité et à la gouvernance des systèmes éducatifs des pays membres de la CONFEMEN ;
- Axe 3 : information et communication pour une plus grande visibilité des actions de la CONFEMEN ;
- Axe 4 : fonctionnement du STP, des instances et mobilisation des ressources financières.

Parmi les activités majeures prévues, il est noté la tenue d'un atelier sur le financement, la poursuite de la réforme du PASEC, la création d'un observatoire sur la qualité de l'éducation et des activités liées à la visibilité de la CONFEMEN et au développement de partenariats. Il a souligné que les recommandations des réunions précédant la 56^e session ministérielle, dont la priorisation des activités en fonction du budget et l'organisation d'une rencontre des CN, seront prises en considération dans la nouvelle version.

Tout en reconnaissant les efforts fournis dans l'élaboration du document, les recommandations suivantes ont été formulées :

- La nécessité d'élaborer un cadre stratégique sur quatre ans, pour une meilleure vision de l'action de la CONFEMEN et une meilleure convergence avec l'OIF, en le déclinant en deux séries de deux ans ;

- l'utilisation d'un cadre logique annuel qui permettrait de mieux apprécier les résultats de mise en œuvre du Plan d'action en fonction des objectifs visés ;
- le repositionnement de certaines activités en raison de leur convergence ;
- la réduction du délai de réalisation de certaines activités qui semblent demeurer à l'étape de conception sur les deux années du Plan d'action, notamment la Charte de la gouvernance des systèmes éducatifs;
- la hiérarchisation des activités prioritaires afin de mieux voir la soutenabilité de leur mise en œuvre et les ressources à mobiliser;
- l'ajout d'activités relatives :
 - aux activités de préparation en lien avec le thème de la 57^e session ministérielle ;
 - à la promotion du numérique tout en soutenant la scolarisation de base ;
 - à la préparation de la Conférence de Séoul en mai 2015 ;
 - au renforcement des capacités des CN par la tenue d'une rencontre afin de leur permettre d'appuyer plus adéquatement la CONFEMEN dans ses actions.
- la recherche de financement innovant, dont les partenariats publics/privés.

Dans ses réponses, le secrétaire général a informé que la mise en œuvre du Plan d'action se réalisera en concomitance avec une vérification régulière des ressources disponibles, de manière à prioriser les activités en fonction de ces ressources et de compléter le budget par la recherche de financement extérieur. Il a donné des explications sur la logique de répartition des activités et le délai de réalisation de certaines. Il a également mentionné les démarches entreprises pour la transmission de la Déclaration des ministres au Sommet de la Francophonie.

Concernant les TIC, certains pays ont des avancées et un appel est fait à l'OIF pour son appui à travers l'Initiative de formation à distance des maîtres dans l'espace francophone (IFADEM). Ce programme sera délocalisé à Dakar et deviendra un Institut spécialisé de l'OIF (l'annonce sera faite au Sommet de Dakar).

Le coordonnateur du PASEC a fait une brève présentation des perspectives du Programme. Il a mentionné, entre autres, la tenue d'un séminaire de restitution des données et la réalisation d'évaluations dites secondaires, la préparation de la seconde phase d'évaluation PASEC 2018, la capitalisation des divers partenariats, le renforcement des structures nationales d'évaluation, les travaux sur un plan de communication et la poursuite de recherche de ressources financières. En raison des ressources humaines actuelles, l'évaluation pour le niveau collège ne pourra se faire dans l'immédiat, mais il est envisagé de réaliser éventuellement une évaluation à large échelle sur plusieurs niveaux.

La Conférence ministérielle a adopté le Plan d'action 2015-2016 de la CONFEMEN sous réserve de la prise en considération des amendements mentionnés.

F. Présentation des réflexions autour du thème « Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie : défis, priorités et perspectives pour l'après 2015 » et du document d'aide aux débats

Monsieur Mamadou NDOYE, expert international, a présenté le projet de Document de réflexion et d'orientation, construit autour du concept de l'Éducation pour tous et de son bilan ainsi que des enjeux et défis pour l'après 2015 dans un contexte de développement durable. Afin de reconnaître l'éducation en tant que droit humain fondamental, il a insisté sur le fait que les acteurs de l'éducation doivent changer de paradigmes vis-à-vis de l'École pour répondre aux problématiques de l'Éducation pour tous, tout en adoptant un cadre d'apprentissage tout au long de la vie. Les besoins des enfants, les divers types d'apprentissages ainsi que les acquis issus d'expériences réalisées dans le non-formel doivent être pris en considération. Le document présente également des options stratégiques pour la réalisation d'une éducation inclusive et de qualité en reconnaissant la place de l'évaluation et de la

recherche ainsi que celle du numérique dans une société en constante évolution. Un autre enjeu demeure, celui d'obtenir un financement durable, équitable, efficace et efficient.

L'expert a terminé sa présentation par des messages clés liés aux éléments suivants :

- la promotion de politiques transformatives ;
- le positionnement de la qualité comme inséparable de l'équité ;
- l'adoption d'une gouvernance décentralisée et partenariale ;
- le positionnement de l'école et de la classe en tant que lieux décisifs d'investissement ;
- l'assurance d'un financement durable ;
- la prise en considération de l'apprentissage tout au long de la vie.

Au nom de l'assemblée, la présidente en exercice a tenu à féliciter Monsieur Mamadou NDOYE pour la richesse de son exposé qui a permis de broser un état exhaustif de la situation et des préoccupations. Cet exposé a favorisé une meilleure compréhension du thème de la 56^e session et amorcé des pistes de solution.

Le débat a permis le partage de pratiques des réformes et d'expériences dans les pays, la recherche de solution aux diverses préoccupations.

La synthèse des discussions est annexée à ce rapport.

G. Huis clos des ministres et chefs de délégation à la 56^e session ministérielle de la CONFEMEN

Les ministres et chefs de délégations se sont réunis ce 12 juillet 2014 pour procéder à l'examen des points suivants :

- Note d'orientations de la Conférence ;
- Choix du thème de la 57^e session ministérielle ;
- Renouvellement du mandat du Secrétaire général ;
- Accueil des prochaines réunions : Bureau, Ministérielle ;
- Constitution du Bureau de l'intersession ;
- Adoption du relevé de décisions.

La Présidente a ouvert la séance de travail des ministres et chefs de délégations avant de donner la parole au secrétaire général pour présenter l'ordre du jour à travers ces différents points et lecture des documents y afférents.

- Examen de la note d'orientations de la Conférence

Conformément aux quatre priorités retenues dans la Déclaration des ministres sur l'agenda de l'après 2015 (Liège 2013) et en vue de faire porter la voix de la CONFEMEN au XV^e Sommet de la Francophonie et à la Conférence mondiale sur l'Éducation de Séoul en Corée du sud en mai 2015, les ministres et chefs de délégation ont examiné la note d'orientations.

Après examen, les ministres et chefs de délégation conviennent qu'elle rejoint les propos de leurs délibérations et constitue un complément à la Déclaration de juillet 2013. Toutefois, des précisions seront apportées, notamment à l'expression «*politiques transformatives*», ce qui permettra l'opérationnalisation des choix stratégiques.

Le document est adopté par la Conférence ministérielle sous réserve de la prise en compte des amendements. La note sera annexée au rapport.

- Choix du thème pour la 57^e session ministérielle

Après examen et discussions sur les deux thèmes proposés par la réunion du Bureau, soit :

1. Crise de l'apprentissage dans les pays francophones : comment instaurer une culture de l'évaluation et lutter efficacement contre l'échec et le décrochage scolaires ?
2. Promotion d'une culture scientifique et technologique à l'école : défis et perspectives,

la Conférence ministérielle a choisi le thème 1.

Ce thème s'inscrit dans la suite logique des travaux de la présente session ministérielle et dans le contexte de la situation de l'Éducation dans les pays d'Afrique subsaharienne francophone. Il est également mentionné que le thème 2 peut être pris en charge dans le développement du thème 1.

La Conférence ministérielle a mandaté le Bureau de finaliser la formulation de ce thème et d'approfondir l'argumentaire justifiant la pertinence de la thématique.

- **Renouvellement du mandat du secrétaire général**

Le président de la réunion du Bureau de l'intersession de Liège (juin 2013), le ministre du Tchad, a présenté les conclusions des délibérations du huis clos de la rencontre de Liège. À la lumière de cette présentation, la Conférence ministérielle renouvelle le mandat du secrétaire général pour une période de quatre ans, allant de 2015 à 2018.

- **Accueil des prochaines réunions (Bureau de l'intersession et 57^e session ministérielle)**

La Conférence ministérielle a retenu le **Liban** comme pays hôte du Bureau de l'intersession de 2015 et le **Gabon** comme pays hôte de la 57^e session ministérielle en 2016.

- **Constitution du Bureau**

Conformément aux dispositions statutaires (art. 20), la 56^e session ministérielle a élu les membres du nouveau Bureau pour l'exercice 2015-2016. En voici la composition :

Président : Côte d'Ivoire
1^{er} vice président : Gabon
2^e vice président : Tchad
Rapporteur général : Canada/Québec

Les membres permanents sont : Canada, Canada/Nouveau-Brunswick, Canada/Québec, Fédération Wallonie-Bruxelles, France, Suisse et Sénégal.

Les membres élus sont :

Pour l'Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Togo et Niger

Pour l'Afrique centrale : Tchad, Gabon et Cameroun

Pour l'Afrique de l'Est et l'Océan indien : Maurice

Pour les autres aires géographiques : Liban, Maroc, et Roumanie

- **Adoption du relevé de décisions**

Les membres du Bureau ont préparé un projet de relevé de décisions et de recommandations issues de la 56^e session ministérielle. Ce document a été examiné par les ministres et chefs de délégation qui l'ont adopté avec amendements.

Le document sera annexé au rapport.

H. Questions diverses

I. Lecture et adoption du rapport de la 56e session ministérielle

Le rapporteur de la conférence ministérielle, M. Yves BOLDUC, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, a présenté les points saillants du rapport de la 56^e session ministérielle. La Conférence ministérielle a adopté le rapport.

J. Interventions des partenaires

OIF :

Le directeur de l'Éducation et de la Jeunesse, M. MABIALA, a félicité la collaboration entre l'OIF et la CONFEMEN. Il a rappelé le thème du prochain Sommet de la Francophonie et informé les participants des axes et des objectifs de la Stratégie Jeunesse qui sera présentée au Sommet pour adoption. La programmation 2015-2018 portera sur des actions concrètes d'accompagnement dans les pays.

Ministre du Niger :

La ministre de l'Éducation du Niger a partagé les conclusions de la Conférence régionale sur la problématique de l'Éducation en milieu nomade dans les États de la CENSAD. La Déclaration de Niamey a été adoptée par les autorités nigériennes dans laquelle s'inscrivent des engagements, dont le renforcement de l'accès à l'école des enfants nomades, la valorisation de cadres de concertation existants et l'accélération du financement. Elle a terminé par des remerciements aux partenaires impliqués dans l'éducation de ces enfants et a invité la CONFEMEN à faire sienne de la Déclaration.

BID :

Le représentant de la Banque islamique de développement, accompagné d'une experte internationale, ont présenté le Programme de l'enseignement bilingue (franco-arabe/anglo-arabe), qui répond aux questions relatives à l'éducation inclusive et de qualité pour tous. Les propos ont porté sur les *Daaras* et l'importance de les inclure dans le système officiel afin de s'assurer de la prise en considération de l'éducation de base. Elle a mentionné l'engagement et la contribution de la BID dans la mise en œuvre du Programme dans les pays participants.

CONFESJES et ses invités :

Le secrétaire général de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sport a porté son message pour renforcer la coopération avec la CONFEMEN, particulièrement dans le projet déjà amorcé sur l'éducation physique et sportive à l'école. Il a également souligné d'autres pistes de collaboration.

Le représentant de la Fédération internationale du Sport scolaire (ISF) a informé la Conférence ministérielle des missions et actions de l'organisation. Il a présenté quelques enjeux et proposé un formulaire aux pays qui seraient intéressés à adhérer aux activités de l'organisation.

Le représentant de l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme (IAAF) a démontré l'intérêt pédagogique de son programme au regard du déclin de la pratique du sport à l'école. Ce programme, conçu pour les pays en développement, se réalise aussi dans les pays du Nord. Il a donné les informations relatives au partenariat que le programme propose.

UNESCO :

Le représentant de l'UNESCO pour l'équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT, a présenté la mission de l'Equipe, soit de coordination, plaidoyer et partage des connaissances sur la question enseignante. Son mandat porte sur six thèmes afin d'améliorer la situation enseignante. Un des sujets importants de leur réflexion est la répartition équitable des enseignants dans les diverses régions. Il a invité les ministres et les chefs de délégation de répondre à « l'Appel à l'action ».

APF :

Le représentant de l'Assemblée des Parlementaires de la Francophonie (APF) a proposé la collaboration de son institution aux pays dans la mise en place de leur plan d'action sur l'éducation inclusive. Il a fait également un plaidoyer sur l'éducation relative au développement durable. Les

Parlementaires ont adopté une Résolution sur cette question. Il a exprimé le souhait de formaliser une entente entre la CONFEMEN et l'APF sur l'éducation au développement durable.

Professeur Louis-Jean, linguiste et expert international :

Le professeur a présenté un travail réalisé sur les langues nationales. Ce travail est disponible sur un site Internet et permet de constater les classifications des langues officielles à partir de différents facteurs. Cette initiative a pour objectif de faire la comparaison entre les pays dans un esprit d'aide à la décision sur la situation des langues d'enseignement dans les politiques éducatives.

Rapporteur spécial :

Le rapporteur spécial du droit à l'Éducation des Nations Unies a reconnu l'importance du thème choisi par la 56^e session ministérielle, particulièrement pour l'après 2015, et a applaudi la Déclaration des ministres de la CONFEMEN. Il a donné les points saillants de son Rapport, dont le rôle de l'éducation pour la paix sociale.

Handicap international :

Le représentant de l'organisation non gouvernementale internationale Handicap international a fait un plaidoyer sur la place des enfants handicapés à l'école. Il a présenté un film d'animation sur l'accès à l'éducation de ces enfants, réalisé en collaboration avec l'UNICEF.

AFIDES

La représentante de l'Association francophone internationale des directeurs des établissements scolaires a présenté les missions de l'institution ainsi que les diverses activités. Elle a rappelé la collaboration entre l'AFIDES et la CONFEMEN. Elle a reconnu le problème de l'inclusion et encouragé la CONFEMEN à poursuivre la recherche de solutions efficaces pour une éducation de qualité pour tous.

Internationale de l'Éducation :

La représentante de l'Internationale de l'Éducation a informé la Conférence ministérielle des missions de l'institution, dans la défense des droits humains, dont l'éducation inclusive, en mettant l'accent sur le rôle majeur du personnel enseignant. Elle a rappelé l'importance de la qualité de la formation des enseignants, leurs conditions de travail et les défis à relever, dont la valorisation de leur profession. Elle a invité les participants à réfléchir ensemble pour trouver des solutions aux diverses contraintes qui portent atteinte à la qualité de l'éducation afin d'atteindre la réussite scolaire pour tous.

K. Cérémonie de clôture

Les personnalités suivantes ont prononcé leur mot de clôture :

Monsieur Abdoulaye KOUYATÉ, président du comité d'organisation de la 56^e session ministérielle, a exprimé sa gratitude aux autorités ivoiriennes pour la confiance et leur appui dans l'organisation de cette importante rencontre. Il a dédié le succès de la session à Madame le ministre pour ses précieux conseils. Il a cité Aimé Césaire et Fodiba Keita pour exprimer la perfection recherchée afin de satisfaire les personnalités réunies. Il a terminé en souhaitant un bon retour à tous les participants.

Monsieur Jacques Boureima KI, secrétaire général de la CONFEMEN, a pris la parole pour remercier tous les partenaires associés à la réussite de cette 56^e session ministérielle. Il a exprimé sa reconnaissance aux ministres et chefs de délégation pour la confiance qu'ils lui portent en renouvelant son mandat pour une période de quatre années et s'est engagé à faire les efforts nécessaires pour répondre aux attentes. Il a demandé à la présidente en exercice de transmettre aux plus hautes autorités ses plus sincères remerciements pour l'accueil si chaleureux et toutes les félicitations pour la réussite de cette session ministérielle.

Madame Kandia Kamissoko CAMARA, présidente en exercice de la CONFEMEN, ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique de la Côte d'Ivoire, a félicité chaque participant pour le succès de la 56^e session ministérielle. Elle a souligné le travail important des correspondants

nationaux et experts qui ont permis aux décideurs de mieux orienter leurs décisions. Elle a invité les participants à mettre en œuvre les recommandations de cette 56^e session ministérielle dans leur pays respectif. Elle a également souligné l'étroite collaboration du Secrétariat technique permanent qui a contribué au succès de cette rencontre.

Monsieur Moussa DOSSO, ministre d'État, ministre de l'Emploi et des Affaires sociales et de la Sécurité, représentant le premier ministre, a exprimé la fierté de la Côte d'Ivoire à recevoir cette importante session ministérielle. Il a remercié, au nom du président de la République, les participants pour le déplacement en terre ivoirienne et réitéré l'engagement de son pays à la CONFEMEN pour faire le plaidoyer de l'Éducation inclusive et de qualité pour tous en Francophonie.

Fait à Abidjan, le 12 juillet 2014

Le Rapporteur

Annexes :

- Le relevé de décisions
- Le rapport de la CAF
- Le rapport des CN
- Le rapport du Bureau
- La synthèse des discussions lors du débat
- La note d'orientations de la Conférence
- La liste de présences